



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr

Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».

4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU DES

Chefs de projet : Quentin Porzot (SA/COM) • Etienne Bando (SA/RR) • Directeur artistique / Graphiste : Pascal Léc (SA/COM)
Crédits photographiques : © ECPAD • Impression : Direction et façonnage : PPT • PAP (SA/SPAC) • JUILLET 2014

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

RÉGION NORD-OUEST

CSN Rennes

Départements : 44 / 35 / 53

Tél. : 02 23 44 50 01

CSN Brest

Départements : 22 / 29 / 56

Tél. : 02 98 37 75 58

CSN Caen

Départements : 14 / 50 / 61

Tél. : 02 31 38 47 50

CSN Angers

Départements : 37 / 72 / 49 / 85

Tél. : 02 44 01 20 50 ou 02 44 01 20 60

CSN Rouen

Départements : 27 / 28 / 76

Tél. : 02 32 08 20 95 ou 02 32 08 20 40

CSN Orléans

Départements : 18 / 36 / 41 / 45

Tél. : 02 38 65 21 32



www.defense.gouv.fr/jdc



DÉFENSE
.GOUV.FR